

## **Autoroute Castres Toulouse, la ministre s'engage**

Le 21 novembre, la ministre des transports Élisabeth Borne a invité les députés d'Occitanie au ministère de la transition écologique et solidaire afin d'échanger avec eux sur les grands projets de la région inscrits au projet de loi mobilités dans le volet «programmation des investissements de transport». Philippe Folliot, Jean Terlier et Marie-Christine Verdier-Jouclas, les 3 députés du Tarn et le sénateur Philippe Bonnacarrère, étaient présents pour faire un point sur le projet autoroutier Castres Toulouse.

Élisabeth Borne a indiqué que la signature du contrat de concession est projetée pour 2021 afin que les travaux commencent dès 2022, conformément aux scénarios de réalisation rapide de cet équipement. La participation de l'État au financement du projet à hauteur de 115 millions d'euros sera confirmée par la loi. Les parlementaires seront vigilants lors de l'examen du projet de loi entérinant ces avancées afin que la priorisation de cette infrastructure se concrétise, au service des tarnais.